

Personnel des EMS :

Emploi, temps de travail, salaires, retraites et prestations à la population, le service public et les secteurs subventionnés sont attaqués sur tous les fronts.

Les mesures d'économies préconisées par le Conseil d'Etat vous concernent aussi.

Le 8 septembre dernier, le Conseil d'Etat a présenté son projet du budget 2016. Ce projet de budget est assorti de mesures d'économie radicales sur le dos du personnel et des prestations à la population :

- Augmentation du temps de travail hebdomadaire de 40 à 42h,
- Gel des embauches et facilitation des licenciements,
- Coupes budgétaires et réduction des effectifs,
- Non versement de l'annuité.

Renouvellement de la CCT

Alors que les conditions de travail se péjorent dans le secteur des EMS et que des centaines de postes manquent, les plans du Conseil d'Etat menacent clairement à terme le contenu de la CCT des EMS. Les syndicats ont entamé des négociations avec la Fegems ces dernières semaines.

Suppression de la classe 4 et affiliation du personnel à la Caisse de pension de l'Etat (CPEG)

Dans le contexte actuel, la lutte pour la suppression de la classe 4 va redoubler d'intensité. Le personnel socio-hôtelier employé dans les EMS a le droit au même traitement salarial que dans le reste du secteur de la Santé. Il en va de même pour l'affiliation à la caisse de

pension de l'Etat de Genève qui donne de meilleures conditions de prévoyance professionnelle et prévoit une retraite à 61 ans pour les personnes qui occupent une fonction pénible comme aide-soignant-e, infirmier-ère, employé-e de maison ou encore employé-e de cuisine.

Afin d'informer le personnel et de préparer la mobilisation au mois de novembre contre ces mesures, SIT, SSP, Unia et Syna organisent une

Assemblée générale du personnel des EMS

sur votre temps libre

**Lundi 2 novembre 2015
à 19h30**

**A l'UOG (3, place des Grottes)
(bus-tram : 6, 9, 10, 14, 18, 19 – arrêt :
Lyon)**

**Que vous soyez ou non
syndiqué-e-s, vous êtes toutes
et tous les bienvenu-e-s !**